

BTS MÉTIERS DE LA MODE CHAUSSURE ET MAROQUINERIE

U.5 ÉLABORATION ET VALIDATION ÉCONOMIQUE DU PROCESSUS DE PRODUCTION

SESSION 2025

Durée : 6 heures

Coefficient : 4

Matériel autorisé

- L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
- L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collège » est autorisé.

- **Le candidat est invité à prendre connaissance de l'intégralité du sujet avant de traiter dans l'ordre de son choix les parties 1 et 2.**
- **Les réponses aux questions doivent être remises sur des copies distinctes en séparant les deux parties.**

Première partie : résolution ou approche économique, juridique et managériale

- Temps conseillé 2 heures.
- La qualité de l'écrit, la clarté et la pertinence de la présentation et de l'argumentaire seront prises en compte.
- Notée 8 points sur 20.

Deuxième partie : élaboration et validation d'un processus de production

- Temps conseillé 4 heures.
- Notée 12 points sur 20.

Documents à remettre par le candidat

- **Une copie** pour les réponses de la 1^{re} partie.
- **Une copie** pour les réponses de la 2^e partie.

Les fichiers numériques et les impressions des différents onglets sur papier sont à rendre avec la copie de la 2^e partie

- **Sauvegarder** le fichier sous l'intitulé : n° d'anonymat - E5MMADC-QUALITE.
- **Sauvegarder** le fichier sous l'intitulé : n° d'anonymat - E5MMADC-CRI.
- **Sauvegarder** le fichier sous l'intitulé : n° d'anonymat - E5MMADC-PDP gamme NUAGE.
- **Sauvegarder** le fichier sous l'intitulé : n° d'anonymat - E5MMADC Planning1.

**Dès que le sujet est remis, s'assurer qu'il est complet.
Le sujet comporte 20 pages, numérotées de 1/20 à 20/20.**

SOMMAIRE

Contexte industriel page 3

Questionnement

1^{re} partie : résolution ou approche économique, juridique et managériale pages 4 à 5

2^e partie : élaboration et validation d'un processus de production pages 6 à 7

Annexe A - Modification du contrat de travail page 8

Annexe B - Le télétravail page 9

Annexe C - Extrait de la fiche métier : acheteur(se) ou sourceur(euse) cuirs et peaux page 10

Annexe D - Extrait de l'interview du président du CNC, Franck BOEHLY pages 11 à 12

Annexe E - Compte de résultat différentiel page 13

Annexe F - Fiche de style du portefeuille NUAGE COMPACT page 14

Annexe G - Fiche de style de la pochette NUAGE POUCH page 15

Annexe H - Nomenclature de l'article « M99853 - PF NUAGE COMPACT » page 16

Annexe I - Nomenclature article « M986328 - NUAGE POUCH SILVER » page 17

Annexe J - Données de production page 18

Annexe K - PDP de la gamme « NUAGE » page 19

Annexe L - Planning prévisionnel - Lancement collection 2025 page 20

CONTEXTE INDUSTRIEL



L'Atelier du Château est une société française qui fabrique et commercialise aujourd'hui des sacs hauts de gamme. Elle a su s'adapter et suivre l'évolution de la demande du marché international.

Le style des produits s'adresse à une clientèle active et en recherche de tendances.

Les produits sont commercialisés par les moyens de son site internet, de boutiques spécialisées en maroquinerie et bagagerie ainsi que dans des corners de grands magasins.

L'entreprise a été reprise récemment par un nouvel actionnaire dirigeant.

En plus de son activité, l'entreprise souhaite développer sa production en sous-traitance pour de grandes maisons.

Fiche d'identité de la société Atelier du Château

- Année de création : 1926.
- Forme juridique : SASU Société par actions simplifiée à associé unique.
- Capital social : 250 000 €.
- Effectif : 100 personnes.
- Chiffre d'affaires 2024 : 8 687 684 €.
- Résultat 2024 : 1 223 689 €.
- Production annuelle actuelle : 18 000 sacs haut de gamme.

1^{re} PARTIE
Résolution ou approche économique, juridique et managériale

TRAVAIL DEMANDÉ

Suite à la reprise de l'entreprise Atelier du Château, le nouveau dirigeant souhaite changer les horaires de certains salariés et modifier le contrat de travail de sa secrétaire.

Dans une économie globalisée, avec des réglementations environnementales et sociales exigeantes, des consommateurs très informés, le nouveau dirigeant est très soucieux d'inclure davantage de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) dans sa production pour attirer de nouveaux donneurs d'ordres.

Modifier un contrat de travail à durée indéterminée

En reprenant l'entreprise, le nouveau dirigeant a repris l'ensemble des salariés sans modifier leurs contrats de travail.

Aujourd'hui, le nouveau dirigeant souhaite changer les horaires des salariés du bureau d'études. Ils commenceront leur journée à 8h30 au lieu de 8h00 et la termineraient à 17h30 au lieu de 17h00.

Il souhaite également que sa secrétaire, qui travaille à temps partiel depuis la naissance de son bébé, reprenne un poste à temps plein. Le passage à temps partiel de la secrétaire avait été réalisé à l'aide d'un avenant à son contrat de travail et négocié avant le rachat de l'entreprise.

Le nouveau dirigeant pense qu'il peut faire ces deux changements unilatéralement.

Les questions suivantes ont pour objectifs de l'aider dans sa prise de décisions.

Q1.1 En s'appuyant sur l'**annexe A, présenter et justifier** les conséquences d'un refus de certains salariés du bureau d'études face aux modifications des horaires qui leur sont imposées.

Q1.2 En s'appuyant sur l'**annexe A, présenter et justifier** les conséquences d'un refus de la secrétaire face à son retour à temps plein qui lui serait imposé.

Après négociation, la secrétaire accepte un contrat de travail à temps plein sous la condition de pouvoir faire deux jours de télétravail par semaine.

Q1.3 En s'appuyant sur l'**annexe B, apprécier et justifier** l'intérêt pour le dirigeant d'accepter le télétravail pour sa secrétaire.

Développer un sourcing et des approvisionnements nationaux

Afin de mettre en application une RSE optimale, le dirigeant souhaite réaliser un sourcing prioritairement en France et si possible s'approvisionner en cuir et autres matières premières avec un impact moindre sur l'environnement. Il est bien conscient que cela peut attirer des donneurs d'ordres et de futurs salariés.

Les questions suivantes ont pour objectifs :

- de déterminer les conditions, les avantages et les limites d'un sourcing d'approvisionnement exclusivement en France ;
- d'argumenter sur l'intérêt de faire appel à une société intermédiaire de sourcing.

Q2.1 En s'appuyant sur les **annexes C et D**, **lister et expliquer** les différentes étapes à mettre en œuvre pour développer un sourcing efficace, en prenant en compte la RSE souhaitée.

Q2.2 En s'appuyant sur l'**annexe D**, **énoncer** trois avantages et trois inconvénients à s'approvisionner en cuir uniquement en France.

Le nouveau dirigeant souhaite externaliser son sourcing d'approvisionnement auprès d'une société française spécialisée.

Q2.3 **Préciser** deux avantages et deux limites qu'il peut y avoir à faire appel à une société intermédiaire de sourcing.

La comptabilité et le changement d'activité

En rachetant l'Atelier du Château, le dirigeant espère améliorer rapidement la rentabilité de l'entreprise. Il a dû investir dans du matériel adapté à la maroquinerie et former son personnel. En choisissant de s'approvisionner en France, le dirigeant souhaite proposer des produits d'une meilleure qualité que ses concurrents. Il sait que ce sera un argument décisif pour les donneurs d'ordres.

Les questions suivantes ont pour objectifs d'évaluer et analyser la performance de l'entreprise.

Q3.1 En s'appuyant sur l'**annexe E**, **établir** le compte de résultat différentiel prévisionnel pour 2025 en valeur et en pourcentage.

Q3.2 **Commenter** les résultats obtenus en prenant en compte l'approvisionnement en cuir français.

2^e PARTIE
Élaboration et validation d'un processus de production

TRAVAIL DEMANDÉ

Suite à l'appel d'offres, l'Atelier du Château a convaincu la marque NECHAL par la qualité de son savoir-faire.

Analyse de la qualité

La présentation des produits expédiés au client a été satisfaisante pour ce dernier. Cependant l'Atelier du Château souhaite mettre en évidence à l'aide d'un graphique de Pareto les défauts les plus importants afin de pouvoir les présenter aux équipes techniques dans le but d'agir et solutionner ceux-ci.

À partir du fichier « **E5MMADC - QUALITE** » des onglets « **NECHAL - Rapport Contrôle Quali** » et « **ADC - Qualité** » :

Q4.1 Présenter le graphique de Pareto mettant en évidence les défauts.

- **Imprimer** les résultats de l'onglet « ADC - Qualité ».
- **Sauvegarder** le fichier sous l'intitulé : **n° d'anonymat - E5MMADC – QUALITE**.

Q4.2 Sur feuille de copie, **analyser** le graphique et **proposer** des pistes afin d'agir sur les prochaines productions.

Calcul de coût de revient industriel (CRI)

Afin de vérifier si la marge bénéficiaire souhaitée par l'entreprise (20 % taux de référence publié par la chambre syndicale) sera effective sur les modèles NUAGE COMPACT et NUAGE POUCH, l'entreprise souhaite calculer les coûts de revient industriels des deux produits de la gamme NUAGE.

Le prix négocié à la société NECHAL est de 149 € pour le modèle NUAGE COMPACT et de 199 € pour le modèle NUAGE POUCH.

5.1 À l'aide du fichier « **E5MMADC - CRI** », de l'onglet « **CRI - vierge** » et des **annexes F à J** :

- **calculer** le coût de revient des 2 produits ;
- **calculer** la marge réelle de l'entreprise ;
- **renommer** les onglets en « **CRI - NUAGE COMPACT** » et « **CRI - NUAGE POUCH** ».

5.2 Analyser et commenter les taux de marge obtenus.

- **Imprimer** les résultats des onglets « **CRI NUAGE COMPACT** » et « **CRI NUAGE POUCH** »
- **Sauvegarder** le fichier sous l'intitulé : **n° d'anonymat - E5MMADC - CRI**.

Calcul des besoins

La gamme NUAGE de la marque NECHAL connaît un fort engouement de la part de la clientèle. Ce produit qui était prévu en tant que modèle saisonnier va passer en produit permanent et va être décliné en plusieurs coloris. Le modèle NUAGE COMPACT et NUAGE POUCH précédemment étudiés seront les bases pour les versions prochaines.

À l'aide du fichier « PDP Gamme Nuage » et annexe K

Q6.1 Sur onglet « besoins », **calculer** les besoins matières et fournitures pour 6 mois d'avril à septembre pour les modèles NUAGE COMPACT et NUAGE POUCH coloris **SILVER**.

Q6.2 Copier vos calculs sur onglet « besoins cumulés » puis **présenter** les besoins matières et fournitures par référence et par mois dans le but de faciliter les commandes du service achat. **Imprimer** l'onglet « besoins » et « besoins cumulés »

Sauvegarder le fichier sous l'intitulé : n° d'anonymat - E5MMADC-PDP gamme NUAGE.

Planification de la production

NECHAL a créé une collection spéciale « COLORS » et souhaite la faire sous-traiter à l'Atelier du Château en supplément de la collection permanente.

À l'aide de l'annexe J et du fichier « PDP Gamme Nuage » onglet « effectif théorique »

Q7.1 Sur onglet « effectif théorique », **calculer** le taux d'occupation du groupe et les effectifs théoriques nécessaires à la collection permanente par mois.

Q7.2 Analyser et commenter les résultats obtenus sur feuille de copie.

Q7.3 Calculer le taux d'occupation du groupe et les effectifs théoriques nécessaires de la collection « COLORS ».

Cumuler les effectifs par modèle et par mois pour les modèles permanents et la gamme COLORS sur le fichier « PDP Gamme Nuage », onglet « effectif théorique ».

Q7.4 Analyser et commenter les résultats obtenus sur feuille de copie.

- **Sauvegarder** et **imprimer** le fichier sous l'intitulé : **n° d'anonymat - E5MMADC-PDP gamme NUAGE**

Q7.5 La collection 2025 de l'Atelier du Château se termine et il faut anticiper la collection 2026.

- À l'aide de l'annexe L, **réaliser** un planning de Gantt à partir du fichier : Planning collection 2026. **Vérifier** si la nouvelle collection pourra être livré au plus tard le 17 janvier 2026.

- **Analyser** le planning sur feuille de copie.
- **Sauvegarder** le fichier sous l'intitulé : **n° d'anonymat - E5MMADC Planning 1.**
- **Imprimer** le planning.

Annexe A - Modification du contrat de travail

L'employeur peut modifier le contrat de travail du salarié et ses conditions d'emploi.

Toutefois, cela dépend de la nature des modifications envisagées : changement d'un élément essentiel du contrat de travail qui demande l'accord du salarié ou simple changement des conditions de travail. Le contrat de travail peut également être modifié pour motif économique, sous conditions. [...].

L'employeur peut fixer une nouvelle répartition ou un réaménagement des horaires de travail.

Le salarié ne peut pas s'opposer à ce changement. [...]

En cas de refus du salarié, l'employeur doit choisir entre les deux options suivantes :

- soit renoncer à modifier le contrat ;
- soit engager une procédure de licenciement (pour cause réelle et sérieuse, voire pour faute grave).

Si les horaires de travail sont renseignés dans le contrat de travail, ils constituent un élément essentiel du contrat. L'accord du salarié est nécessaire pour les modifier. [...]

C'est le cas pour les changements suivants :

- passage d'un horaire fixe à un horaire variable ;
- passage d'un horaire continu à un horaire discontinu ;
- passage d'un horaire de jour à un horaire de nuit ou inversement [...].

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/>

Annexe B - Le télétravail

Le télétravail se caractérise par le fait d'exercer une activité à distance, hors des locaux de l'entreprise, à la demande du salarié ou de l'employeur. Le travailleur peut exercer son activité à son domicile, dans un espace de coworking, etc. Le télétravail peut être occasionnel ou régulier. Dans le deuxième cas de figure, une charte doit être élaborée. [...]

Le gouvernement a créé un droit au télétravail pour les salariés français dans la loi pour le renforcement du dialogue social, promulguée en septembre 2017. Le télétravail en entreprise est encadré par la loi. Il doit être mis en place dans le cadre d'un accord collectif ou, à défaut, dans le cadre d'une charte établie par l'employeur après consultation du comité social et économique (CSE). Si un accord ou une charte s'applique, ce texte doit notamment préciser :

- les conditions de passage en télétravail et les conditions de retour en entreprise ;
- les modalités d'acceptation par le salarié des conditions de mise en œuvre du télétravail ;
- les modalités de contrôle du temps de travail et les plages horaires durant lesquelles l'employeur peut contacter le salarié en télétravail.

En l'absence d'un accord ou d'une charte, le salarié et son employeur peuvent s'accorder pour recourir au télétravail. Ils doivent impérativement formaliser cet accord par le moyen de leur choix. Un courriel, par exemple, peut suffire.

Sauf circonstances exceptionnelles ou cas de force majeure (article L. 1222-11 du code du travail), comme dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus, le salarié doit être d'accord pour être en télétravail. Le fait de refuser d'être en télétravail ne peut pas constituer un motif de licenciement. [...]

Un salarié en télétravail doit avoir les mêmes droits qu'un salarié présent dans les locaux. À ce titre, il peut prétendre aux mêmes droits en termes de rémunération, de temps de travail, de congés payés [...] mais il a aussi des obligations : comme tous les salariés, le télétravailleur doit respecter les obligations fixées par son employeur et s'expose à des sanctions disciplinaires (comme l'avertissement ou encore la mise à pied) en cas de non-respect.

Comment contrôler le télétravail ? Les modalités de contrôle du temps de travail ou de régulation de la charge de travail doivent être précisées dans l'accord collectif ou la charte élaborée par l'employeur, après avis du comité social et économique. [...]

Source : <https://www.journaldunet.fr/management/>, le 19 avril 2022

Annexe C - Extrait de la fiche métier : acheteur (se) ou sourceur (euse) cuirs et peaux

Missions : rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement en cuirs et peaux, en privilégiant les critères de qualité, coûts, délais et négocier les conditions d'achats. [...]

Environnement et conditions de travail

Les déplacements sont très fréquents, l'acheteur rencontre ses fournisseurs et participe à des salons. [...]

Activités

- Veille et recherche technologique et créative : nouvelles matières, nouveaux procédés.
- Recensement quantitatif et qualitatif des besoins (matières ou produits) et des stocks existants.
- Veille fournisseurs (prospection de nouvelles sources d'approvisionnement).
- Étude du potentiel technique des façonniers ou sous-traitants.
- Sélection des fournisseurs (demande d'essais et d'échantillons).
- Négociation des conditions d'achat.
- Suivi des critères de performance des fournisseurs.
- Contrôle qualité des matières ou produits achetés.
- Traitement des litiges avec les fournisseurs.
- Vérification des livraisons et des facturations.
- Réajustement des besoins matières si nécessaire après normalisation [...].

Source : <https://www.orientation-pour-tous.fr/metier/acheteuse-cuir-et-peaux>,

Annexe D - Extrait de l'interview du président du CNC, Franck BOEHLY

Le Conseil National du Cuir (CNC) est une confédération qui regroupe 21 fédérations et syndicats professionnels de la filière cuir, depuis l'élevage jusqu'à la distribution des produits finis, en passant par le secteur industriel qui comprend la tannerie, la maroquinerie, la chaussure, la ganterie... [...].

Franck BOEHLY : nous faisons face à 3 grands défis.

Le 1^{er} est l'image du cuir et l'appellation « cuir » [...].

Le 2^e est la bientraitance animale

Nous nous sommes donc engagés sur la bientraitance animale et donc sur les conditions d'hygiène, d'alimentation et de transport de l'animal. Ces éléments mesurables permettent d'assurer que l'animal est bien traité.

Si ces cas existent (maltraitance), et il ne faut pas le nier, ils sont heureusement rares, et le CNC est attentif à éviter que ces exceptions ne soient considérées comme une généralité.

En effet, la bientraitance animale, en évitant les blessures, les piqûres et les maladies, améliore la qualité de la peau, et donc la qualité du produit fini.

Rappelons, qu'en Europe, on élève les animaux pour nourrir la population (pour la viande ou le lait et non pour la peau) : la peau ne représente que 5 % de la valeur d'un animal.

Il faut donc élever l'animal dans de bonnes conditions pour que, à la fois, la viande et la peau soient de bonne qualité.

Le 3^e est l'enjeu lié à la RSE.

1. En assurant la traçabilité du cuir

En effet, celle-ci est un axe important pour la filière du cuir car elle permet de connaître l'origine du produit fini qui sera proposé au consommateur et d'identifier ainsi les filières vertueuses.

Le cuir est un marché mondial et donc complexe. Tous les acteurs ne sont pas soumis aux mêmes contraintes ni règles (que ce soit les conditions d'élevage, de tannage ou la phase de production).

Or, la France a mis au point un système de traçabilité qui consiste dans le marquage laser automatique de la peau, en sortie d'abattoir, du code barre de l'animal, associé à un lecteur optique en tannerie.

Ce système permet de recueillir des données sur l'origine de la peau de chaque animal.

Le tanneur sait alors identifier d'où vient la peau : si elle a des défauts, on sait où les conditions d'élevage sont bonnes et moins bonnes.

Cette innovation française est une 1^{re} mondiale : notre souhait est de la voir se développer en Europe (d'abord Italie) puis dans les autres pays.

Cela permettra d'identifier les pays vertueux auprès desquels il conviendrait de s'approvisionner.

2. En travaillant la durée de vie des produits

Les produits du cuir sont de qualité, ils ont une durée de vie longue (sur une génération voire plusieurs générations), ce qui, de fait, en réduit l'impact environnemental de manière spectaculaire.

Leur réparabilité et le marché de la seconde main permettent d'augmenter encore la durée de vie des produits en cuir.

[...]

Toutes ces nouvelles formes de consommation et d'usage avec, en toile de fond, des consommateurs qui ont une véritable conscience écologique, permettent aussi bien aux acteurs traditionnels, qu'à de nouveaux acteurs d'agir et à d'autres métiers, comme les cordonniers, de renaître. [...]

Source : <https://www.fashiongreenhub.org/2022/04/05/cnc/>, le 5 avril 2022

Annexe E - Compte de résultat différentiel

Compte de résultat différentiel pour l'exercice 2024

Éléments	Montants	%
Chiffre d'affaires	8 687 684	100,00 %
- Charges variables	- 4 532 700	52,17 %
= Marge sur coût variable	4 154 984	47,83 %
- Charges fixes	- 2 931 295	
= Résultat	1 223 689	14,09 %

Taux de profitabilité de l'Atelier du Château pour l'exercice 2024 : 14,09 %

Pour donner plus de poids à son suivi, le dirigeant a décidé de prendre comme référence (objectif) le taux de profitabilité des entreprises de maroquinerie publié par la chambre syndicale du cuir.

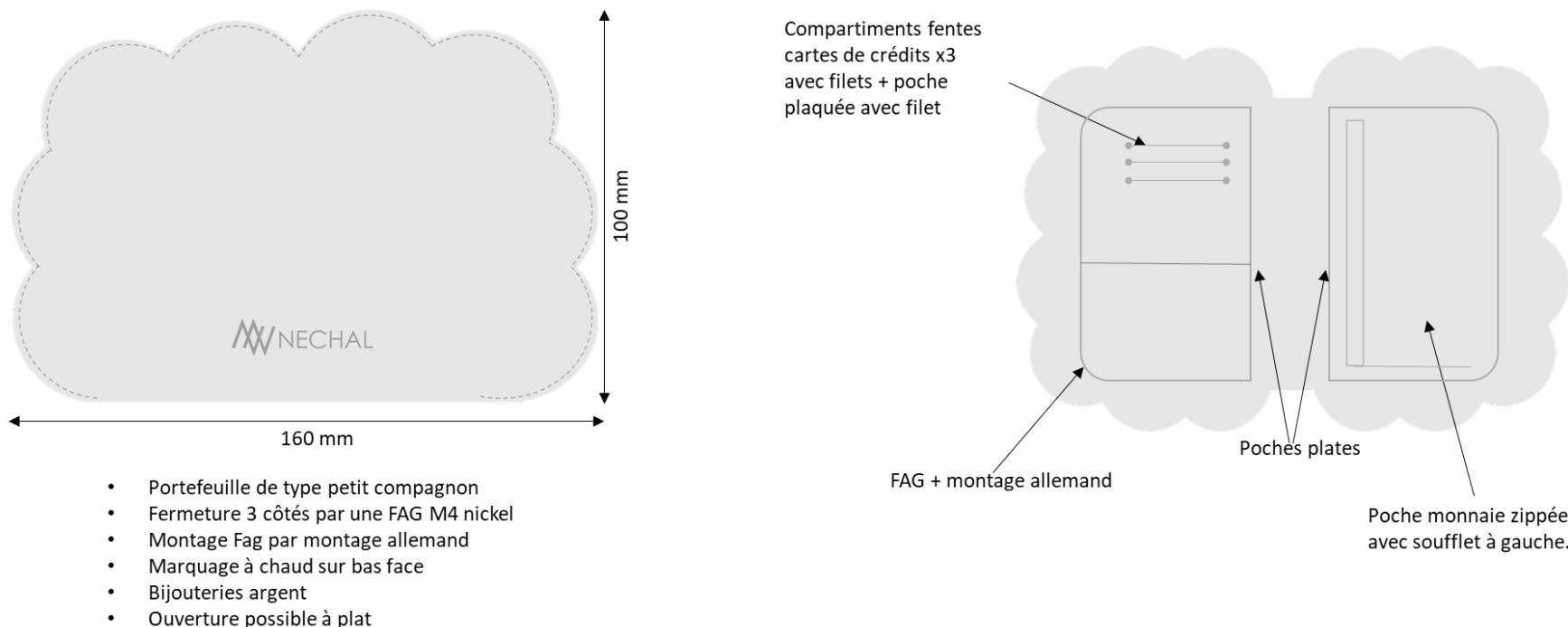
Référence du taux de profitabilité publié par la chambre syndicale du cuir : 18 %

Données prévisionnelles pour 2025 avec un approvisionnement en cuir français

Éléments	Données
Quantités vendues	20 000
Prix de vente moyen HT	520
Charges variables	5 400 000
Charges fixes	3 100 000
Référence du taux de profitabilité 2025 publié par la chambre syndicale du cuir	20 %

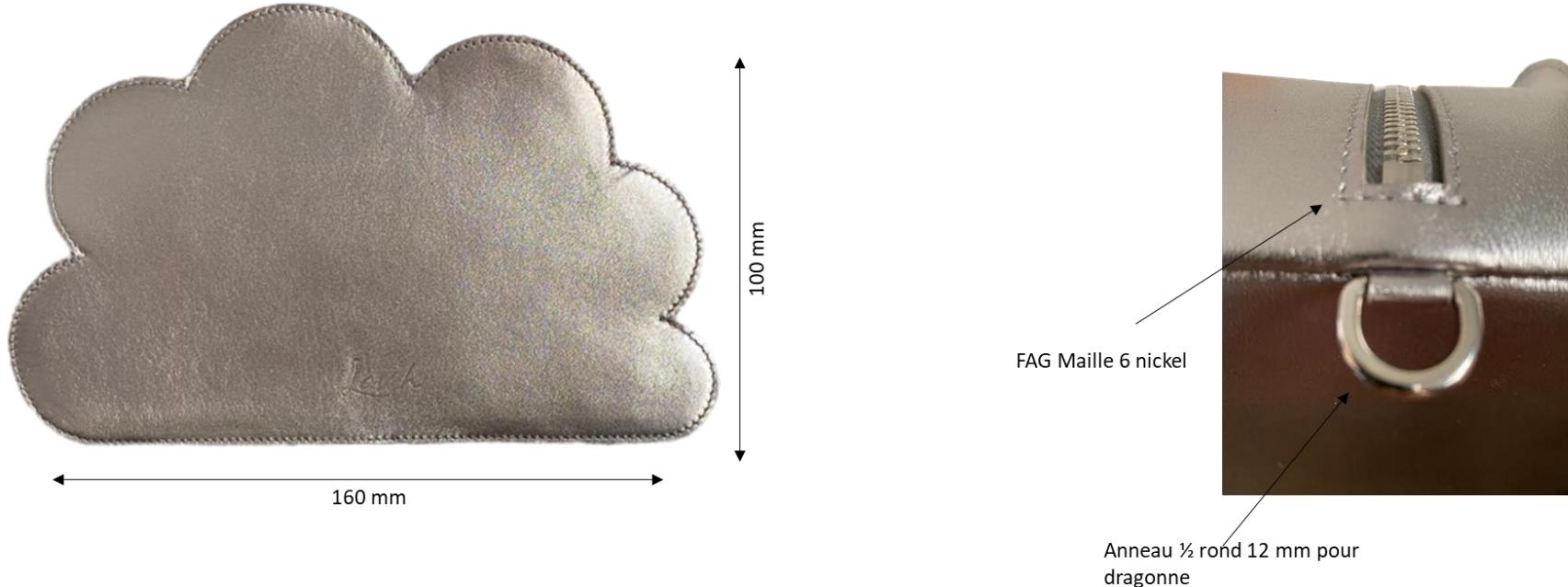
Annexe F - Fiche de style du portefeuille NUAGE COMPACT

Designer 01	FICHE DE STYLE			Réf. : M99853	
<u>FAMILLE</u>	<u>GAMME</u>	<u>ARTICLE</u>	<u>STATUT</u>	<u>ATELIER AFFECTATION MAQUETTAGE</u>	<u>INDICE DE REVISION</u>
Petite Maroquinerie	NUAGE	PF Nuage Compact	Developpement	Atelier du Château	V0



Annexe G - Fiche de style de la pochette NUAGE POUCH

Designer 04	FICHE DE STYLE			Réf : M96328	
<u>FAMILLE</u>	<u>GAMME</u>	<u>ARTICLE</u>	<u>STATUT</u>	<u>ATELIER AFFECTATION MAQUETTAGE</u>	<u>INDICE DE REVISION</u>
Petite Maroquinerie	NUAGE	Nuage Pouch	Développement	Atelier du Château	V2



Annexe H - Nomenclature de l'article « M99853 - PF NUAGE COMPACT »

ARTICLE	<i>M99853</i>	<i>PF NUAGE COMPACT</i>	<i>ATELIER DU CHÂTEAU</i>	
CODE ARTICLE	DÉSIGNATION ARTICLE	UNITÉ	QUANTITÉ	DÉSIGNATION ÉLÉMENT
A69867	Agneau pleine fleur gris métal G1454	m ²	0,41406	CUIR EXTERIEUR + INTERIEUR
SYNDVEG	Synderme végétal	m ²	0,04928	RENFORT 1
LYL0710	Lyliane TH 7/10e	mL	0,128	RENFORT 2
Y001259	FAG 12 M4 NICK	U	1	FAG Poche monnaie
Y002136	FAG 36 M4 NICKEL	U	1	Fermeture portefeuille
C25373	Colle Echo 249F	L	0,112	Encollage renforts + pourtour
C25603	Teinture Argent Exo 416	L	0,2016	Teintes intérieur+extérieur
BT004	Tirette NECHAL T04 nickel	U	2	Tirette pochette nickel
F78939	Fil 40/3 V416	U	1	Pique intérieur + extérieur

Remarque mL : mètre linéaire

Annexe I - Nomenclature article « M96328 – NUAGE POUCH SILVER »

ARTICLE	M96328	NUAGE POUCH	ATELIER DU CHÂTEAU	
CODE ARTICLE	DÉSIGNATION ARTICLE	UNITÉ	QUANTITÉ	DÉSIGNATION ÉLÉMENT
A69867	Agneau pleine fleur gris métal G1454	m ²	0,295	CUIR EXTERIEUR
A006985	ALCANTARA GRIS METAL	mL	0,173	DOUBLURE
SYNDVEG	Synderme végétal	m ²	0,127	RENFORT 1
ULTTH1510	ULTRALINE TH 15/10E	m ²	0,293	RENFORT 2
TEXADH0410	Texon ADH 4/10e	m ²	0,896	RENFORT 3
LYL0710	Lyliane TH 7/10e	mL	0,294	RENFORT 4
Y001271	FAG 20 M6 NICK	U	1,000	Fermeture pochette
C25373	Colle Echo 249F	L	0,280	Encollage renforts + pourtour
C25603	Teinture Argent Exo 416	L	0,336	Teintes intérieur+extérieur
B14589	Anneau 1/2 rond 12mm nickel	U	1,000	Anneau pochette
B22536	Mousqueton 12mm nickel	U	1,000	Mousqueton dragonne
BT006	Tirette NECHAL T06 nickel	U	1,000	Tirette pochette nickel
F78939	Fil 40/3 V416	U	1,000	Pique intérieur + extérieur

Remarque mL : mètre linéaire

Annexe J - Données de production

RÉPARTITION DES TEMPS DE FABRICATION PAR SECTEUR (en min)		
	Modèle PF NUAGE COMPACT	Modèle NUAGE POUCH
COUPE	20,4	19,2
PRÉPARATION	38,4	51,6
MONTAGE	44,4	64,2
TOTAL	103,2	135

CAPACITÉ MENSUELLE PAR GROUPE		
	Modèle PF NUAGE COMPACT	Modèle NUAGE POUCH
Quantités	220 pièces	315 pièces
Effectifs	2 personnes	5 personnes
Durée de travail hebdomadaire	37h	37h

CONGÉS D'ÉTÉ : l'Atelier du Château est fermé du 28 juillet au 17 août 2025.

Annexe K – PDP de la gamme « NUAGE »

Nb de jours de travail / mois		DECEMBRE 22	JANVIER 22	FEVRIER 20	MARS 23	AVRIL 19	MAI 19	JUIN 22	JUILLET 20	AOUT 22	SEPTEMBRE 21	OCTOBRE 22
Collection permanente												
Prévisions commerciales		Quantités										
Nuage Compact Noir	787	35	35	35	35	35	102	102	102	102	102	102
Nuage Compact Blanc	1063	65	65	65	65	65	123	123	123	123	123	123
Nuage Compact Silver	425					15	60	70	70	70	70	70
Global	2275	100	100	100	100	115	285	295	295	295	295	295
Nuage Pouch Noir	1550	200	200	200	200	200	200	70	70	70	70	70
Nuage Pouch Blanc	715	40	40	40	40	40	40	95	95	95	95	95
Nuage Pouch Silver	325					20	45	45	50	55	55	55
Global	2590	240	240	240	240	260	285	210	215	220	220	220
Collection Spéciale "Mois des fiertés"												
Prévisions commerciales		Quantités										
Nuage Compact Violet	125	60	65									
Nuage Compact Orange	359	60	60	70	80	89						
Nuage Compact Jaune	299		80	70	60	89						
Nuage Compact Vert	385	85		65	65	30	140					
Global	1168	205	205	205	205	208	140					
Nuage Pouch Violet	253	80	80	93								
Nuage Pouch Orange	408	200	110	98								
Nuage Pouch Jaune	376		110	80	186							
Nuage Pouch Vert	423	23		35	115	250						
Global	1460	303	300	306	301	250						

Annexe L – Planning prévisionnel – Lancement collection 2025

LANCLEMENT DE LA COLLECTION 2025 Planning prévisionnel			
Date : 14/06/2025		Indice : 0	
	INTITULÉ DES TACHES	CONTRAINTEs	Durée en jours
1	Réunion de lancement style	17 juillet 25	1
2	Analyse marketing : Analyse du prévisionnel des ventes par le marketing	Débute en même temps que la réunion de lancement style et s'arrête à la réunion de validation des maquettes	
3	Réunion validation des modèles	24 juillet 2025	1
4	Affectation des maquettages	Débute juste après la réunion de validation des modèles	1
5	Envoi des matières et bijouterie	Pour étape N°6	1
6	Réalisation des maquettages	Succède à l'affectation des maquettages et doit être terminé pour la réunion de validation.	
7	Réunion de validation des maquettes	26 août 2025	1
8	Affectation des ateliers de production	En même temps que l'étape 4	1
9	Lancement développement sur site de production (mise au point, commande outils, validation des FAF)	À la suite de l'affectation des maquettages	35
10	Lancement des préséries (formation du personnel et réception des approvisionnements)	Décalage de 10 jours après le début de l'étape 9.	35
11	Fabrication des préséries	Décalage de 2 jours après le début de l'étape 10	35
12	Validation des préséries	Décalage de 3 jours après le début de l'étape 11	35
13	Production de la collection	Décalage de 2 jours après l'étape 12.	95
14	Expédition finale de la collection au fur et à mesure de la production	Au plus tard le 17 janvier 2026	1

Remarque : CONGÉS ANNUELS du 28 JUILLET au 17 AOÛT